

COMMUNIQUE DE PRESSE

En 2009, les salaires soumis à cotisations par chèque emploi en Suisse romande représentent près de 42 millions de francs

Avec près de 42 millions de francs de salaires déclarés aux assurances sociales en 2009, les systèmes de chèques emploi implantés en Suisse romande répondent à l'évidence à un besoin. Et les prévisions pour 2010 laissent entrevoir une nouvelle progression dans l'ensemble des cantons.

Le chèque emploi permet de déclarer de manière aisée le salaire du personnel de proximité aux diverses assurances sociales et ainsi garantir une couverture appropriée des employés. Si le canton du Valais a été précurseur il y a déjà plusieurs années, les autres cantons latins ont vite compris l'importance d'un tel système dans le dispositif de lutte contre le travail au noir et son rôle préventif.

Pour l'année 2009, les salaires soumis à cotisations par chèque emploi en Suisse romande représentent un total de près de 42 millions de francs, répartis ainsi selon les différents cantons:

Fribourg	CHF 2'179'417.—
Vaud	CHF 9'996'668.—
Jura	CHF 412'000.—
Valais	CHF 4'520'000.—
Genève	CHF 21'853'917.--
Neuchâtel	CHF 2'829'000.--

Les prévisions pour 2010 laissent entrevoir une nouvelle progression dans l'ensemble des cantons. Si le territoire romand est couvert en totalité, tel n'était pas le cas pour le Tessin. Cette lacune est comblée depuis le 1^{er} janvier 2010 par la création d'un système chèque emploi tessinois.

Près de 10.000 personnes ont effectués des travaux de proximité en 2009 et ont été déclarées par le biais du chèque emploi.

Avec environ 7,1 millions de cotisations sociales encaissées, le chèque emploi contribue à la lutte contre le travail au noir et permet de réduire le volume des salaires qui n'est pas soumis à cotisations.

La coordination romande des projets de chèques-emploi permet d'échanger les diverses expériences acquises dans les cantons et d'apporter un soutien lors du démarrage d'un projet dans un nouveau canton.

Renseignements complémentaires:

Coordination romande des projets chèques-emploi: Pascal Guillet, tél. 032 889.76.10, Neuchâtel.

Jura : Caritas Jura - Chèque Emploi - Claudine SCHAFFNER – 032 421 35 60.

Fribourg : le Chèque Emploi - Anne-Marie CLEMENT – 026 426 02 40.

Vaud : EPER –Entraide Protestante Suisse - Clotilde FISCHER et Isabelle PERRIN 021 613.40.70.

Valais : TOP RELAIS Sàrl – Nicole THEODOLOZ, 027 723.39.70.

Genève : Chèque service – César TERCERO, 076 374.47.55 ou 022 879.55.09.

Neuchâtel : TAC Travail au Clair Sàrl, Pascal GUILLET, 032 889.76.10.

Tessin : PrAmAsSa, Corinne PINTOS et Daniela GÜBELI, 091 945.06.00 et 079 437.10.07.

La Chaux-de-Fonds, le 10 septembre 2010